

21 juin 1999

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE **SPÉCIALE** DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 21 juin 1999 à 16:00 heures à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents Madame la conseillère et Messieurs les conseillers :

JEAN McMASTER
ANNE JONCAS
ONIL COUTURE

PAUL M. ROLLAND
JEAN-GUY TARTE
JEAN-JACQUES BOISVERT

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame PAULINE QUINLAN

Madame DANIELLE RIOUX, secrétaire-trésorière et Monsieur PIERRE SIMONEAU, adjoint au greffe, sont aussi présents.

Aucun citoyen n'assiste à l'assemblée.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion le président de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

- 1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 1999-06-246 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 1999-06-247 1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 7 JUIN 1999
- N. M. 1.3 DÉPÔT DES RÉSULTATS DU SONDAGE RÉALISÉ PAR LA VILLE DE BROMONT AUPRÈS DE CES CITOYENS
- 2. RÉGLEMENTS**
- 3. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

21 juin 1999

4. AVIS DE MOTION

5. AFFAIRES COURANTES

- 1999-06-248 5.1 MANDAT DONNÉ À LA VILLE DE GRANBY RELATIVEMENT À L'ACHAT DE CHLORURE DE SODIUM
- 1999-06-249 5.2 ADJUDICATION DU CONTRAT RELATIF AUX ASSURANCES COLLECTIVES DE LA VILLE DE BROMONT
- 1999-06-250 5.3 FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA CHANSON DE GRANBY : DEMANDE DE COMMANDITE
- 1999-06-251 5.4 OFFRE DE SERVICE POUR RINÇAGE UNIDIRECTIONNEL
- 1999-06-252 5.5 MAINLEVÉE PAR VILLE DE BROMONT À RICHARD PARENT
- 1999-06-253 5.6 MAINLEVÉE PAR VILLE DE BROMONT À 9062-8587 QUÉBEC INC

6. AFFAIRES DU PERSONNEL

- 1999-06-254 6.1 RÉMUNÉRATION DES POSTES D'ÉTUDIANTS AUX USINES D'ÉPURATION ET DE FILTRATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME "PLACEMENT CARRIÈRE-ÉTÉ", ANNULANT LES RÉOLUTIONS NUMÉROS 1999-04-134 ET 1999-06-228
- 1999-06-255 6.2 EMBAUCHE D'UN SURNUMÉRAIRE À L'USINE DE FILTRATION, ANNULANT LES RÉOLUTIONS NUMÉROS 1999-05-187 ET 1999-06-229
- 1999-06-256 6.3 EMBAUCHE D'UN SURNUMÉRAIRE À L'USINE D'ÉPURATION, ANNULANT LA RÉOLUTION NUMÉRO 1999-06-235
- 1999-06-257 6.4 NOM DU SURNUMÉRAIRE EMBAUCHÉ POUR L'ENTRETIEN DES PARCS, RÉOLUTION NUMÉRO 1999-06-240

7. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 1999-06-258 **9. LEVÉE DE LA SÉANCE**

21 juin 1999

1999-06-246

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

ADOPTÉ

1999-06-247

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 7 JUIN 1999**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie dudit
procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal tenue
le 7 juin 1999 sauf pour la résolution numéro 1999-06-212 qui aurait dû se lire
de la façon suivante :

1999-06-212

**RÉPARATION DE LA PASSERELLE DE LA PISTE DU "TOUR DE
LA MONTAGNE", PRÈS DE LA RUE DE YAMASKA**

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le service des travaux publics à réparer la passerelle sur la
piste du Tour de la montagne, sur le terrain de Monsieur Dunlavey.

ADOPTÉ

ADOPTÉ

21 juin 1999

N. M.

**DÉPÔT DES RÉSULTATS DU SONDAGE RÉALISÉ PAR LA VILLE DE
BROMONT AUPRÈS DE CES CITOYENS**

Les membres du Conseil ont pris connaissance des résultats du sondage.

1999-06-248

**MANDAT DONNÉ À LA VILLE DE GRANBY RELATIVEMENT À
L'ACHAT DE CHLORURE DE SODIUM**

ATTENDU l'article 29.9.1 de la Loi sur les cités et Ville ;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont souhaite procéder à l'achat regroupé pour se procurer le sel de déglacement dont elle a besoin pour la saison 1999-2000 ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Bromont confie à la Ville de Granby le mandat de procéder en son nom, à l'achat regroupé concernant le sel de déglacement nécessaire pour les activités de la municipalité et ce, afin de se procurer deux mille (2 000) tonnes de sel de déglacement.

QUE la Ville de Bromont s'engage, si la Ville de Granby adjuge le contrat de fourniture de sel de déglacement à respecter les termes du contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé.

ADOPTÉ

1999-06-249

**ADJUDICATION DU CONTRAT RELATIF AUX ASSURANCES
COLLECTIVES DE LA VILLE DE BROMONT**

ATTENDU QU'à la fermeture des soumissions le 11 juin 1999 à 10 heures, les soumissions suivantes ont été reçues :

GARANTIE	VOLUME	TAUX ACTUELS ASSURANCES VIE DESJARDINS LAURENTIENNE	RENOUVELLEMENT ASSURANCES VIE DESJARDINS LAURENTIENNE	S.S.Q. VIE
VIE	3 048 000,00\$	0,386 / 1 176,53\$	0,382 / 1 164,34\$	0,29 / 883,92\$
D.M.A	3 048 000,00\$	0,050 / 152,40\$	0,050 / 152,40\$	0,04 / 121,92\$
VIE PERSONNE À CHARGE	29 personnes	1,48 / 42,92\$	1,29 / 37,41\$	1,60 / 46,40\$
INVALIDITÉ PROLONGÉE	91 948,00\$	1,90 / 1 745,11\$	2,434 / 2 235,58\$	2,09 / 1 919,62\$
INVALIDITÉ HEBDOMADAIRE	19 429,00\$	0,960 / 1 865,18\$	1,151 / 2 236,28\$	0,98 / 1 904,04\$
MALADIE :				
- INDIVIDUELLE	8	23,54 / 188,32\$	34,91 / 279,28\$	26,26 / 210,08\$
- FAMILIALE	29	80,07 / 2 322,03\$	118,74 / 3 443,46\$	91,26 / 2 646,54\$
PRIMES MENSUELLES		7 492,49\$	9 548,75\$	7 732,52\$

ATTENDU le rapport sur les soumissions réalisé par Monsieur Jean Bédard, consultant en avantages sociaux, de la firme R. Bédard & fils ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-JACQUES BOISVERT
 APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil municipal ne souscrivent pas à l'assurance-vie pour la catégorie "élus".

D'adjuger le contrat d'assurance collective au profit des employés municipaux de la Ville de Bromont au plus bas soumissionnaire conforme soit S. S. Q. vie, conformément à la soumission déposée.

ADOPTÉ

1999-06-250

**FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA CHANSON DE GRANBY :
 DEMANDE DE COMMANDITE**

21 juin 1999

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal ne souhaite pas publier de publicité dans le programme souvenir du Festival international de la chanson de Granby, 31^e édition.

ADOPTÉ

1999-06-251

OFFRE DE SERVICE POUR RINÇAGE UNIDIRECTIONNEL

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN McMASTER
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE mandater la firme Aqueduc Lévis Inc. afin d'effectuer le rinçage unidirectionnel pour une section du réseau d'aqueduc de la Ville de Bromont à être déterminée par le service des travaux publics de la Ville, pour la somme de **SEPT MILLE CINQ CENTS DOLLARS (7 500\$)**, taxes en sus, pour huit jours ouvrables de travail et de **HUIT CENT CINQUANTE DOLLARS (850\$)** par jour, passé le délai de 8 jours, causé par des retards hors du contrôle de la firme, le tout conformément à l'offre de service jointe à la présente résolution.

ADOPTÉ

1999-06-252

MAINLEVÉE PAR VILLE DE BROMONT À RICHARD PARENT

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de du projet de mainlevée relativement à l'avis d'hypothèque légale reçu devant M^c Joanne Désourdy, notaire, publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Brome, le 25 novembre 1998, sous le numéro 191897 ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-JACQUES BOISVERT
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

21 juin 1999

D'autoriser la Mairesse ou, en son absence, le maire suppléant et la secrétaire-trésorière ou, en son absence, l'adjoint au greffe, à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont, ladite mainlevée, telle que rédigée.

ADOPTÉ

1999-06-253

MAINLEVÉE PAR VILLE DE BROMONT À 9062-8587 QUÉBEC INC

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de du projet de mainlevée relativement à l'avis d'hypothèque légale reçu devant m^e Joanne Désourdy, notaire, publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Brome, le 25 novembre 1998, sous le numéro 407546 ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la Mairesse ou, en son absence, le maire suppléant et la secrétaire-trésorière ou, en son absence, l'adjoint au greffe, à signer, pour et au nom de la Ville de Bromont, ladite mainlevée, telle que rédigée.

ADOPTÉ

1999-06-254

**RÉMUNÉRATION DES POSTES D'ÉTUDIANTS AUX USINES
D'ÉPURATION ET DE FILTRATION DANS LE CADRE DU
PROGRAMME "PLACEMENT CARRIÈRE-ÉTÉ", ANNULANT LES
RÉSOLUTIONS NUMÉROS 1999-04-134 ET 1999-06-228**

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-JACQUES BOISVERT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'annuler les résolutions numéros 1999-04-134 et 1999-06-228.

QUE les taux horaires pour les étudiants embauchés à titre de technicien en eau potable et de technicien en eaux usées, pour l'été 1999, soient les suivants :

- technicien en eau potable : 12,65\$
- technicien en eaux usées : 12,00\$

ADOPTÉ

21 juin 1999

1999-06-255

**EMBAUCHE D'UN SURNUMÉRAIRE À L'USINE DE FILTRATION,
ANNULANT LES RÉOLUTIONS NUMÉROS 1999-05-187 ET
1999-06-229**

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-JACQUES BOISVERT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'annuler les résolutions numéros 1999-05-187 et 1999-06-229.

D'embaucher Monsieur Simon Hamel à titre d'étudiant à la Centrale de traitement des eaux pour effectuer le remplacement durant les vacances annuelles, pour treize (13) semaines au taux horaire fixé par la résolution numéro 1999-06-254.

ADOPTÉ

1999-06-256

**EMBAUCHE D'UN SURNUMÉRAIRE À L'USINE D'ÉPURATION,
ANNULANT LA RÉOLUTION NUMÉRO 1999-06-235**

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-JACQUES BOISVERT
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'annuler la résolution numéro 1999-06-235.

D'embaucher Madame Marie-Pier Senécal à titre d'étudiante à l'usine d'épuration pour effectuer le remplacement durant les vacances annuelles, pour treize (13) semaines au taux horaire fixé par la résolution numéro 1999-06-254.

ADOPTÉ

1999-06-257

**NOM DU SURNUMÉRAIRE EMBAUCHÉ POUR L'ENTRETIEN DES
PARCS, RÉOLUTION NUMÉRO 1999-06-240**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M^{me} LA CONSEILLÈRE ANNE JONCAS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

21 juin 1999

QUE Monsieur Éric Jean soit le surnuméraire embauché pour l'entretien des parcs, résolution numéro 1999-06-234.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen ne s'est prévalu de la période de question.

1999-06-258

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY TARTE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

PIERRE SIMONEAU, O. M. A., ADJOINT AU GREFFE